



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière
Section fédérale des Organismes Agricoles/MSA

Déclaration Force Ouvrière
AG CCMSA 07 octobre 2021

Monsieur le Président de la Caisse centrale,
Mesdames et Messieurs les présidents,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs les directeurs,

FORCE OUVRIERE rappelle son attachement à la protection sociale et donc à notre Mutualité Sociale Agricole.

Depuis de nombreuses années, les Assemblées Générales de la Caisse Centrale sont l'occasion de vous interpeller, Administrateurs, Présidents et Directeurs sur la situation des salariés de la MSA, et par là-même sur la qualité du service rendu à l'adhérent.

Aujourd'hui la nouvelle COG dont la négociation vient de se terminer risque fort de donner le coup de grâce porté à la MSA.

En effet, depuis 15 ans et les 3 dernières COG, ce sont 4152 ETP soit environ 25 % d'emplois qui ont été supprimés, avec une réduction du nombre des caisses locales de 80 à 35 soit une perte de 45 caisses.

Les limites de fonctionnement ont été atteintes pour un service à l'adhérent non plus de qualité, mais juste satisfaisant et minimum.

Malgré cela, la nouvelle COG prévoit 1000 suppressions supplémentaires dont une suppression nette de 750 ETP exclusivement sur les services de production, autrement appelés Back Office.

Si aujourd'hui les salariés MSA sont déjà dans une extrême précarité pour le traitement de l'activité quotidienne et normale, cette nouvelle « coupe à blanc » constituerait une incapacité pour le personnel à exercer son activité et donc à pouvoir maintenir le service à l'adhérent au dernier kilomètre.

Le gouvernement a confié la mission à l'IGASS et à l'IGF d'étudier le regroupement des conventions collectives du régime général et du régime agricole., liée au projet METEORe instaurant un Système d'Information identique pour les 2 régimes, cette nouvelle COG constitue cette fois, non plus une menace grave, mais une remise en cause à moyen terme de la capacité de la MSA à exercer sa mission de service public au service du monde agricole, voir une remise en cause du régime agricole.

Si demain la MSA n'est plus en capacité à rendre le service au Monde Agricole, sa spécificité n'aura plus lieu d'exister et par la même son existence, seule... Plus rien ne s'opposera alors à un rapprochement avec le régime général, à la création du régime unique tant souhaité par certains.

Pas de leurre pas d'illusion, ce sera également la fin de la spécificité de la MSA, la fin de notre Mutualité Sociale **AGRICOLE**.

Aussi les administrateurs FO du 2^{ème} collège s'opposent à la signature de cette COG et appellent l'ensemble des administrateurs de tous les collèges à en faire de même. Cette COG est la mort annoncée de la MSA.